



Municipalité d'Amherst

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

À tous les contribuables de la Municipalité du canton d'Amherst

AVIS public est donné par le soussigné, greffier-trésorier, qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le programme triennal des immobilisations sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue mercredi le 18 décembre 2024 à 16h, au 245 rue Amherst, Amherst, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations.

Donné à Amherst, ce 10^{ième} jour de décembre 2024.

Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit et seize heures, le dixième jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^{ième} jour de décembre 2024.

Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier